

La formation Électricien.enne d'Équipement du Bâtiment enseigne l'installation, la rénovation et la mise aux normes des installations électriques.

- Lieux de Formation : Toulouse et Montpellier
- Effectif : De 1 à 12

ÉLECTRICIEN.ENNE EN BÂTIMENT : FORMATION AU MÉTIER

L'**Électricien.ne en bâtiment de formation** réalise à partir des plans et schémas de montage, des travaux d'installation électrique en basse tension (courants forts et courants faibles) pour des bâtiments à usage d'habitation et autres. Il/Elle réalise des travaux neufs mais aussi des adaptations, rénovations, extensions ou mise aux normes d'installations existantes. Avec quelques années d'expérience, il/elle peut aussi assurer l'entretien et le dépannage des installations. Il/Elle reçoit les instructions de son responsable et travaille en équipe. Il/Elle travaille en coordination avec les autres corps de métier, dans des locaux vides ou occupés par des usagers. Il/Elle se déplace en fonction des chantiers.

Il/elle tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelle et collective (et, en application du PPSPS s'il existe sinon, du plan de prévention).

L'électricien.ne d'équipement du Bâtiment intervient sur les installations de :

- Réseaux de distribution d'énergie en basse tension des bâtiments ;
- Réseaux de communication des bâtiments ;
- Matériels de sûreté (intrusion, incendie, contrôle d'accès) ;
- Équipements automatisés et communicants du bâtiment ;
- Équipements et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments à usage d'habitation et autres (tel que générateur photovoltaïque, borne de recharge de véhicule électrique, solution de mesure de consommation) ;
- Système de commande et protection de moteurs dans les bâtiments.

Envie de découvrir d'autres [formations professionnelles en électricité](#) ? Consultez l'ensemble des secteurs que nous couvrons.

ORGANISATION DE LA FORMATION ÉLECTRICIEN.ENNE EN BÂTIMENT

La **Formation Électricien.enne en bâtiment** visant à assurer son équipement est organisée en fonction de :

- Lieux de formation : Toulouse et Montpellier
- Effectif : De 1 à 12
- Durée modulable de 600 à 800 heures
- Adaptable en fonction du niveau initial et des compétences de la personne
- Modalités : Formation continue ou en alternance
- Calendrier : Plusieurs sessions par an (nous consulter)
- Délai d'accès à la formation : 1 à 3 mois
- Modalité d'accès : Participation à une formation collective – Passage de test de prérequis – Entretien individuel

PROFILS & PRÉREQUIS

- Tout public maîtrisant les savoirs de base (lire, écrire, compter)

Une phase de positionnement en amont de la formation est prévue pour adapter la formation aux acquis du stagiaire.

VALIDATION & CERTIFICATION

L'[ADRAR](#) délivre formation certifiante validée par un Titre RNCP Ministère du Travail de niveau 3 : « Électricien d'Équipement du Bâtiment ».

Modalité : Examen final devant un jury de professionnels

CCP 1 - Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments

CCP 2 - Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments

- Libellé de la certification : TP - Électricien d'équipement du bâtiment
- Niveau : Titre professionnel de niveau 3
- Code RNCP/RS : 37442
- Nom du certificateur : Ministère du Travail du plein Emploi et de l'Insertion
- Date d'enregistrement de la certification : 02-09-2023

SUITE DE PARCOURS & DÉBOUCHÉS

À l'issue de l'obtention de la certification, les stagiaires ont la possibilité de :

- Poursuivre sur un parcours certifiant de niveau 4 Technicien d'équipement d'exploitation en électricité
- Poursuivre sur un parcours certifiant de niveau 4 Technicien en système de sûreté
- Devenir électricien bâtiment et tertiaire
- Devenir artisan électricien

MODE DE FINANCEMENT & PRIX DE LA FORMATION D'ÉLECTRICIEN.ENNE DU BÂTIMENT

Pour demandeur d'emploi :

- Financement Plan régional de formation Occitanie,
- Contrat de professionnalisation

Pour salariés :

- CPF Transition,
- Pro A,
- Plan de formation

Éligible à la VAE

Le prix de la **Formation Électricien.enne du Bâtiment** est de 8463 euros (parcours moyen).

OBJECTIF DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ÉLECTRICIEN.ENNE DU BÂTIMENT

À l'issue de la **Formation professionnelle Électricien.enne du Bâtiment**, le titulaire de la certification doit être capable, en toute autonomie et dans le respect des règles de l'art de :

- Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation.
- Réaliser les vérifications et mettre en service l'installation électrique dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation.

- Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation.
- Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation.
- Réaliser l'installation des réseaux de communication d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.
- Réaliser l'installation des équipements d'automatisme et de confort d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.
- Réaliser l'installation d'équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.

93% de réussite à la certification

78% de stagiaires satisfaits

Données 2024 : sur la base de 102 apprenants dont 8 apprentis

Données spécifiques à l'apprentissage :

- Taux de réussite : 100 %
- Taux d'interruption / rupture, taux de poursuite d'étude et taux d'insertion professionnelle : Indicateurs de résultats calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale
: https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0312984A

CONTENU DE LA FORMATION ÉLECTRICIEN.ENNE EN BÂTIMENT

Le **contenu de la Formation Électricien.enne en Bâtiment** est divisé en 2 modules :

Module 1. Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments

- Installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts
- Réaliser les vérifications et mettre en service l'installation électrique
- Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts
- Mettre en sécurité l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants
- Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation

Module 2. Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments

- Installation des équipements d'automatisme et de confort d'un bâtiment à usage d'habitation
- Installation et raccordement des matériels des systèmes de sûreté et sécurité
- Installation des équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment
- Habilitation électrique B1V BR
- Développement durable et éco-citoyenneté

MÉTHODES & SUIVI PÉDAGOGIQUE

Le parcours est basé sur des méthodes pédagogiques centrées sur l'individualisation.

Nous faisons le choix d'une stratégie pédagogique ayant pour objectif de :

- Individualiser les parcours en proposant à chaque personne un parcours personnalisé,
- Développer l'autonomie en rendant nos stagiaires acteurs de leurs apprentissages,
- Développer la culture technologique, en intégrant toutes les composantes, y compris celles en lien avec la sécurité sur le poste de travail,
- Développer attitudes, méthodes et rigueur professionnelles.

Des phases de cours et des études de cas individualisées sont intégrées dans la plateforme EAO ADRAR, la validation se fait avec le formateur référent au travers d'un travail collaboratif en petit groupe.

Les phases de TP sont évaluées individuellement par le formateur référent qui consigne les résultats dans un portefeuille de compétences.

Des temps encadrés sur TD et TP sont également prévus pour préparer le titre

Une salle informatique est à disposition pour la constitution du dossier (DSPP), nécessaire au passage du titre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une évaluation préformative est réalisée en amont du parcours. Elle permet l'évaluation des besoins, la vérification des prérequis et l'individualisation et la personnalisation de la formation. Les apprentissages sont mesurés tout au long du parcours de formation et donnent lieu à la rédaction d'un carnet de compétences. L'évaluation de la satisfaction est réalisée en milieu et en fin de parcours.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

La formation se déroule dans nos 3 ateliers techniques dédiés aux métiers de l'électricité sur une surface totale de 300m2.

Un plan de travail par stagiaire sur grille pour appréhender les bases du positionnement et fixations des conduits et appareillages, raccordements des conducteurs aux appareillages et organes de protections.

17 espaces de travail en trois dimensions sont à disposition des apprenants pour finaliser la pose et le raccordement en situation réelle de chantier tertiaire.

16 armoires de câblages sont disponibles pour la partie électricité industrielle. Les outils à main et électroportatifs sont mis à disposition.

Une salle informatique équipée de 14 PC est disponible pour effectuer des recherches technologiques. Une salle de cours "classique" est également utilisée dès que nécessaire.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le Coordinateur de la filière : il prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours. Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

Le formateur référent du dispositif : il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.

Les formateurs techniques : ils sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience de plus de 5 ans dans le métier et sont formés à la pédagogie pour adultes.

Le référent-e handicap : il s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielle et pédagogique (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

LOCAUX

L'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.

Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire. Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap. Ils comprennent des salles de cours, des salles informatiques, une salle "ressources " et des ateliers techniques.

Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs.

L'ensemble de la structure est couverte par notre réseau WIFI. Nous garantissons un accès gratuit et permanent au réseau Internet haut débit à l'ensemble des utilisateurs de la structure.

CONTACT

Françoise DUGRIP - Conseillère formation entreprise

- Téléphones : 05 62 19 20 88 / 06 40 29 70 52
- Adresse électronique : francoisedugrip@adrar-formation.com

Fiche mise à jour le : 09/07/2025

Contact Toulouse / Ramonville

adrarinfo@adrar-formation.com - 05 32 09 51 33

Contact Montpellier

montpellierinfo@adrar-formation.com - 04 48 22 14 96